



Mon téléphone bug, je l'es envoyer au sav, il bug toujours.

Par **MrCedric**, le **23/07/2016** à **18:19**

Bonjour, j'ai acheter un téléphone, un lumia 535 dual sim il y a presque 1ans chez electro depot, ça fera 1ans le 25/07/2016 donc dans 2 jour.

Le téléphone a toujours eu des petits bug depuis l'achat, mais il y a quelques mois les bug ont commencer a empirer, le tactile été défaillant, il s'éteigne tous seul de temps en temps, l'écran se figer, le téléphone chauffer, se qui entraîner des bug et l'obligation de l'éteindre ou il s'éteigne tous seul.

Au fils du temps, certain bug été de plus en plus fréquent et il y a moins d'un mois un nouveau bug est apparu, l'écran devenais tout vert.... je ne pouvais plus rien faire, et cela arriver presque tout le temps.

Bien évidemment j'ai essaye de le réparer sur le site de microsoft, qui eu conseil de le réinitialiser, le mettre a jour ect....

Se que j'ai fais plusieurs fois mais sa enlever que les petits bug que temporairement.

du coup comme la garanti aller se finir et ayant pas d'autre choix j'ai ramener mon téléphone au sav d'electro depot.

Ils l'ont envoyer a microsoft, je l'es récupérer hier, et je vois sur la fiche qu'il n'ont rien fais a par mettre a jour le logiciel "reflasher".

Et le téléphone réagis comme avant, quand je le réinitialiser, il y a encore les petit bug qui apparaisse de temps en temps, comme quand je le réinitialiser.

Les bugs du tactile sont toujours la, toujours la même chose quand le téléphone chauffe, la seul différence c'est que les petits bug sont quasi plus la y compris l'écran vert.

De plus a l'époque on m'avais dit que je n'aurai pas du prendre se modèle la car des gens ont déjà eu des problème avec au bout de même pas quelque mois.

En cherchant un petit peu sur le net j'ai trouvais ça :

<http://www.monwindowsphone.com/blog/microsoft-communique-sur-le-probleme-d-ecran-tactile-de-son-lumia-535-t46441.html>

Donc du coup je ne sais pas quoi faire maintenant, car je crois que le téléphone est garantie qu'1 ans et que du coup sa fini lundi.

Et je crois que si la garantie expire pendant le sav, les frais de réparation serons a ma charge ?

De plus ce n'est même pas sur qu'il arrive a le réparer, Qu'est-ce que je peux faire ?

Est-ce que je peux me faire rembourser ou autres ?
Même si la garantie fini le 25.

J'espère que vous pourrez m'aidez, en remercient d'avance tous se qui essayerons.

Cordialement
Cedric.